

# L'endettement des jeunes est-il supérieur à celui des adultes en Suisse?

En Suisse, l'endettement des jeunes est la principale justification à l'introduction de l'éducation financière à l'école. Pourtant, il n'existe pas d'étude représentative au niveau national prouvant que ceux-ci sont plus endettés que leurs aînés. L'analyse des données du Panel suisse de ménages offre pour la première fois une image représentative de la situation économique des jeunes. Bien qu'elle soit moins bonne que celle de leurs aînés, les jeunes semblent autant responsables financièrement. Ils n'empruntent pas plus et sont capables d'épargner.



Malgré des revenus plus modestes et un style de consommation différent, les jeunes s'avèrent capables d'assumer leurs responsabilités financières. Ils arrivent également à épargner et sont peu nombreux à recourir au crédit. Photo: Keystone

L'introduction de l'éducation financière à l'école fait débat en Suisse<sup>1</sup> comme dans l'ensemble de l'OCDE<sup>2</sup>. Dans notre pays, les individus ont peu de marge de manœuvre quant à leur épargne professionnelle et ils ont déjà un comportement d'épargnant. L'introduction de l'enseignement des compétences financières dans les établissements scolaires a donc principalement pour but de prévenir l'endettement des ménages et surtout celui des jeunes<sup>3</sup>.

## État actuel des recherches

La plupart des études sur lesquelles on s'appuie pour débattre se fondent sur des projections ou sur des enquêtes partielles.



**Caroline Henchoz**  
Chargée de recherche et d'enseignement, Sciences des sociétés, des cultures et des religions, Département des sciences sociales de l'université de Fribourg



**Boris Wernli**  
Chef de l'unité Enquêtes à FORS, Centre de compétences suisse en sciences sociales et chargé de cours à l'université de Lausanne

Ainsi, selon les conjectures d'Intrum Justitia SA<sup>4</sup>, principal prestataire européen dans le domaine de la gestion de crédit, un ménage sur dix serait endetté en Suisse et un sur quatre parmi les jeunes. L'entrée dans la spirale de l'endettement serait précoce. Quatre personnes endettées sur cinq auraient mis le doigt dans l'engrenage avant 25 ans et un jeune de 13–20 ans sur trois aurait des dettes dont la moyenne s'élève à 500 francs. L'étude scientifique suisse la plus fréquemment citée<sup>5</sup> nuance toutefois ce constat alarmiste. Basée sur des questionnaires effectués en ligne auprès de 500 jeunes alémaniques, elle révèle qu'environ un tiers des jeunes de 18–24 ans ont contracté des dettes. Pour la plupart, il s'agit de montants de quelques centaines de francs (300 francs en moyenne) que la moitié des jeunes concernés ont emprunté auprès de leurs parents ou de leurs amis. Qu'en est-il de l'ensemble des jeunes vivant en Suisse?

## Une première étude représentative sur l'endettement des jeunes

La question de l'endettement des jeunes restait jusqu'à présent ouverte car nous ne disposons pas de recherche nationale sur le sujet<sup>6</sup>.

1 Voir dossier dans *La Vie économique*, 6-2011.  
2 OCDE (2005).  
3 Manz (2011).  
4 Intrum Justitia (2004).  
5 Streuli (2007), Streuli et al. (2008).  
6 Hieber, Probst et Wüthrich (2011); Manz (2011).

### Une réponse par les données du panel suisse de ménages

Cet article s'appuie sur les données du Panel suisse de ménages (voir encadré 1) pour proposer une des premières analyses statistiques représentatives de la situation économique des jeunes en Suisse. Ceux concernés par nos propos (voir encadré 2) vivent dans un ménage dont la personne la plus âgée a 25 ans au maximum (329 cas). Afin de mettre en lumière la situation spécifique des jeunes, nous l'avons comparée avec celle du reste de la population, soit les répondants âgés de 26 ans et plus (8025 cas). Ce choix méthodologique a conduit à ne pas tenir compte des jeunes vivant avec leurs parents. Ceux-ci ont, en effet, un profil différent, notamment en termes de dépendance économique et d'autonomie de logement. De plus, l'enquête mesure l'endettement au niveau du ménage et non des individus: il n'était donc pas possible de les intégrer dans notre analyse si nous voulions comparer la situation économique des jeunes à celle de leurs aînés. Nous distinguons également les jeunes femmes des jeunes hommes, car un certain nombre d'études, dont celle d'Intrum Justitia, affirment que celles-ci sont plus endettées.

41%), ou alors n'ont aucune formation (21% contre 15%).

### Les jeunes ont une moins bonne situation financière

La situation financière des jeunes est moins bonne que celle du reste de la population. Leurs revenus (au niveau du ménage ou des individus) sont 30 à 40% inférieurs. Le chiffre le plus comparable reste toutefois le revenu d'équivalence (standardisé et pondéré selon la taille du ménage, selon les critères du Skos ou de l'OCDE), qui est 22-23% inférieur. Le revenu des jeunes femmes est légèrement plus faible que celui des jeunes hommes mais de manière générale on ne constate pas de nettes différences entre les deux groupes. Les jeunes encourent un risque de pauvreté<sup>10</sup> supérieur au reste de la population (26%, contre 16%) mais celui-ci ne diffère pas selon le sexe. Un autre indicateur de leur situation financière est le revenu minimal, soit le revenu indiqué par les personnes interrogées comme étant celui qui leur permet tout juste de vivre. Les jeunes mentionnent un revenu minimal de 37% plus bas que le reste de la population.

Un peu moins d'un jeune sur trois (31% contre 7% pour le reste de la population) reçoit toutefois une aide financière<sup>11</sup> de la part de personnes extérieures à leur ménage, vraisemblablement de leurs parents pour la majorité d'entre eux. C'est plus fréquemment le cas des femmes (40% contre 22% d'hommes), sans doute en raison d'une situation financière un peu plus précaire. Ajoutons que 7% de jeunes bénéficient d'une bourse d'étude (contre 1% pour le reste de la population)<sup>12</sup>.

### Ils ont moins de biens et services à disposition, mais ils épargnent aussi

Leur revenu généralement moindre conduit les jeunes à se passer plus souvent d'une voiture et d'un III<sup>e</sup> pilier que le reste de la population (respectivement 44% et 70% des jeunes n'en ont pas contre 13% et 35%). Ils vivent dans des logements plus petits (3 pièces contre 4,5 pièces en moyenne) avec des loyers plus faibles (1175 francs/mois contre 1593 francs/mois en moyenne). On observe, néanmoins, des différences dans la manière de consommer. Ainsi, les jeunes se privent de certains biens, mais ils sont plus nombreux à fréquenter les restaurants (70% y vont au moins une fois par mois, contre 57% pour le reste de la population). On ne constate, toutefois, pas de différence concernant les soins de première nécessité, comme les soins dentaires (2-3% ne vont pas chez le dentiste dans les deux groupes) ou encore l'épargne. Les jeunes sont aussi nombreux

Encadré 1

#### Le Panel suisse de ménages (PSM)

Le Panel suisse de ménages ([www.swisspanel.ch](http://www.swisspanel.ch)) est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Il s'agit d'une enquête longitudinale multi-thématique. Elle est menée par la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (Fors). L'enquête interroge chaque année, depuis 1999, les personnes de 14 ans et plus figurant parmi les ménages sélectionnés. Depuis 2004, deux échantillons aléatoires de ménages de la population résidente suisse sont interrogés chaque année. Ainsi, plus de 7500 entretiens individuels ont été réalisés en 2010-2011.

Encadré 2

#### La construction de l'échantillon

Nous avons basé nos analyses sur les jeunes vivant dans des ménages dont la personne la plus âgée a 25 ans au maximum. Comme l'effectif est inférieur à 100 unités chaque année, les cas ont été cumulés sur 5 ans (vague 8 à 12 du PSM, années 2006 à 2010) afin de constituer un échantillon assez grand. De manière à ne pas compter plusieurs fois le même individu, nous n'avons considéré que la première fois où il a été interrogé. 329 jeunes remplissaient les conditions susmentionnées. Leur situation économique a été comparée à celle des 8025 personnes âgées de plus de 25 ans lors du premier entretien qui a également eu lieu entre 2006 et 2010. En outre, à l'intérieur du groupe des jeunes, la situation des femmes est comparée à celle des hommes. L'intervalle de confiance à 95% d'une proportion calculée auprès de l'ensemble de notre échantillon de jeunes est d'environ  $\pm 5,5\%$ . Ainsi, on peut déduire du tableau que la proportion de jeunes dont le ménage dispose d'une voiture a une probabilité de 95% d'être comprise entre 50 et 62%.

### Caractéristiques sociodémographiques des jeunes

La majorité des jeunes de notre échantillon (moyenne d'âge de 23 ans contre 50 ans pour le reste de la population) vivent seul ou dans un ménage de deux personnes<sup>7</sup> (respectivement 42% et 48%). Ils sont une minorité à vivre dans un ménage de 3 personnes et plus (10%)<sup>8</sup> et il est rare qu'ils aient des enfants (7% de ceux vivant dans un ménage de plus d'une personne). Les jeunes, comme le reste de la population, comptent autant de femmes que d'hommes mais les personnes de nationalité suisse y sont un peu plus nombreuses (83% contre 77%).

Les jeunes sont pour la plupart actifs professionnellement (66%), à plein temps pour un peu plus de la moitié d'entre eux (55%). Le reste d'entre eux est majoritairement en cours de formation (28%)<sup>9</sup>. Leur niveau de formation est semblable à celui du reste de la population.

Parmi les jeunes, on trouve peu de différences entre les femmes et les hommes si ce n'est que les femmes travaillent davantage à temps partiel (15% contre 6% d'hommes) et moins à temps plein (46% contre 65%). Les jeunes femmes bénéficient également d'un niveau de formation plus élevé que les jeunes hommes (44% ont un niveau d'études gymnasiales et universitaires contre 30%). De leur côté, ces derniers ont plus souvent fait un apprentissage (49% contre

7 Dans 62% des cas, il s'agit de couples.

8 Contre respectivement 17%, 38% et 45% pour le reste de la population.

9 65% du reste de la population est professionnellement active, dont 40% à plein temps. 1% est en formation.

10 Le risque de pauvreté se définit usuellement à 60% du revenu d'équivalence médian de l'OCDE.

11 Le montant annuel moyen de cette aide est de 6966 francs pour les jeunes.

12 Le montant annuel moyen de cette bourse est de 5128 francs pour les jeunes.

13 Les dettes hypothécaires n'ont pas été prises en considération dans cette analyse qui se fonde essentiellement sur des dettes à la consommation.

Tableau 1

**Indicateurs du revenu et du niveau de vie: différences entre les jeunes et le reste de la population et entre jeunes femmes et jeunes hommes**

	Jeunes	Reste de la population	signif.	Jeunes femmes	Jeunes hommes	signif.
Revenu annuel net du ménage, en francs	66 097	109 178	***	63 010	69 541	ns
Revenu annuel net individuel, en francs	39 775	57 878	***	36 044	43 932	**
Revenu annuel net d'équivalence Skos, en francs	47 498	62 028	***	45 315	49 934	ns
Revenu annuel net d'équivalence OCDE, en francs	48 150	62 098	***	45 955	50 599	ns
% de ménages en risque de pauvreté selon normes OCDE (60% revenu médian)	26%	16%	***	29%	23%	ns
Revenu annuel ménage minimal nécessaire pour vivre, en francs	40 440	64 560	***	40 089	40 823	ns
Loyer moyen (propriétaires et locataires), en francs	1175	1593	***	1143	1212	ns
Nombre de pièces moyen du logement	3.0	4.5	***	3.0	3.1	ns
Proportion des ménages ayant des retards dans les paiements, en %	16%	10%	***	17%	15%	ns
Stratégie en cas de difficulté: emprunt à la parenté ou à des amis, en %	44%	27%	**	37%	55%	**
Stratégie en cas de difficulté: emprunt auprès d'une banque, en %	2%	12%	*	0%	5%	ns
Stratégie en cas de difficulté: s'imposer des restrictions, en %	77%	84%	ns	90%	59%	ns
Paiement de traites mensuelles (crédit, dette, «leasing»), en %	16%	15%	ns	13%	19%	ns
Importance des traites mensuelles, moyenne en francs	526	623	ns	451	580	ns
Nombre de traites mensuelles payées, moyenne	7.8	11.1	***	7.9	7.7	ns
Importance des traites annuelles, moyenne en francs	4011	7093	*	3770	4327	*
Proportion des personnes recevant de l'argent d'un privé, en %	31%	7%	***	40%	22%	**
Proportion des personnes recevant une bourse d'étude, en %	7%	1%	***	8%	5%	ns
Proportion des ménages ayant une voiture, en %	56%	87%	***	51%	61%	ns
Proportion des ménages ayant un III <sup>e</sup> pilier, en %	30%	65%	***	24%	36%	ns
Proportion des ménages épargnant 400 francs par mois, en %	59%	64%	ns	56%	63%	ns
Proportion des ménages allant au moins une fois par mois au restaurant, en %	70%	57%	***	70%	70%	ns
Satisfaction de la situation financière individuelle, 0 = pas du tout satisfait, 10 = tout à fait satisfait	6.2	7.1	***	6.1	6.3	ns
Satisfaction de la situation financière du ménage, 0 = pas du tout satisfait, 10 = tout à fait satisfait	6.7	7.3	***	6.7	6.7	ns
Évaluation de la situation financière, 0 = arrive très difficilement à gérer, 10 = très aisément	7.0	7.3	**	6.9	7.1	ns

Remarque: \*\*\*p. < .001, \*\*p. < .01, \*p. < .05, ns différence non significative statistiquement.

Source: Henchoz, Wernli / La Vie économique

que le reste de la population à déclarer être capables d'épargner au moins 400 francs par mois (respectivement 59% et 64%, ce qui ne présente pas une différence statistiquement significative).

Au sein du groupe des jeunes, on note peu de différences entre les hommes et les femmes, si ce n'est que ces dernières ont moins souvent un III<sup>e</sup> pilier que les hommes (24% contre 36%), ce qui peut être la conséquence d'un revenu plus faible.

**Les jeunes sont moins satisfaits de leur situation économique**

La relative précarité de la situation économique des jeunes a un impact sur leur sentiment de satisfaction, lequel est inférieur à celui du reste de la population: 6,2 pour la satisfaction individuelle et 6,7 pour la satisfaction financière du ménage contre respectivement 7,1 et 7,3 sur une échelle allant de 0 à 10. Ils ont également le sentiment que leur situation financière est légèrement moins facile à gérer que celle de leurs aînés (7 contre 7,3, toujours sur une échelle allant de 0 à 10). Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes.

**Les jeunes ont plus de retards dans les paiements, mais ne sont pas plus endettés**

Les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à avoir des retards dans leurs paiements (16% contre 10%), mais la fréquence de ceux-ci est semblable. Il n'y a pas de différence entre les deux groupes quant à la proportion de ménages payant des traites mensuelles pour un crédit, un «leasing» ou un emprunt (hors hypothèques<sup>13</sup>). Dans les deux cas, ils représentent entre 15 et 16% des ménages. La raison pour laquelle ces dettes ont été contractées est identique pour les deux groupes. Dans 81% des cas, il s'agit de financer des achats importants, comme par exemple une voiture. Les montants des traites sont également proches (500–600 francs par mois en moyenne).

L'endettement des jeunes est, toutefois, moins chronique que dans le reste de la population: la durée moyenne du paiement des traites est de 8 mois durant l'année écoulée contre 11 mois pour les autres ménages. En outre, le montant annuel des traites payées est moins important: en moyenne 4000 francs contre 7000 pour le reste de la population, ce qui implique néanmoins une charge financière à peu près équivalente, le revenu des jeunes étant en général moins élevé.

**En cas de difficulté, les jeunes préfèrent se restreindre ou demander de l'aide aux proches**

Les jeunes ménages ne réagissent pas très différemment de leurs aînés en cas de difficultés financières. Ils sont toutefois plus nombreux à déclarer solliciter leurs proches: 44% recourent à un emprunt auprès de la parenté ou des amis contre 27% pour le reste de la population. Cela est surtout valable pour les jeunes hommes (55% contre 37% des femmes). En cas de difficultés financières, les jeunes femmes sont quant à elles plus enclines à se restreindre (90% contre 59% des hommes). Par contre, les jeunes dans leur ensemble semblent plus réticents à s'adresser à une banque que le reste de la population (2% contre 12%).

### Qui sont les jeunes endettés?

Qui sont les personnes qui remboursent des traites (de crédit, «leasing», prêt)? Quel que soit l'âge, l'endettement touche plus fortement ceux qui ne sont pas de nationalité suisse (25% d'entre eux sont endettés contre 14% des Suisses), les personnes n'étant pas en risque de pauvreté (17% contre 11%), les personnes travaillant à plein temps (21% contre 11%) et celles vivant en couple (17% contre 10%). Concernant les jeunes, l'effectif très restreint (51 cas) réduit les possibilités analytiques. On retrouve toutefois un profil analogue à celui de l'ensemble de la population: le fait de vivre en couple (24% d'entre eux sont endettés contre 10% des autres), de travailler à plein temps (23% contre 7%) ou de ne pas courir un risque de pauvreté (20% contre 5%) augmente fortement le risque d'endettement. En outre, il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes. Ainsi, contrairement à ce qu'on pourrait supposer, les personnes qui s'endettent, qu'elles soient jeunes ou non, ne sont pas celles dont la situation financière est la plus précaire. Ce sont des personnes qui ont les moyens de rembourser leurs dettes.

### Intérêts et limites d'une analyse par le Panel suisse de ménages

Cette étude se fonde sur un échantillon représentatif de la population suisse. Les caractéristiques du Panel suisse de ménages nous ont conduit à analyser la situation des jeunes habitant dans des ménages dont la personne la plus âgée a au maximum 25 ans. En ce sens, nos résultats ont une portée limitée par le fait qu'ils ne rendent pas compte de la situation économique de l'ensemble des jeunes, notamment ceux qui vivent chez leurs parents. L'endettement est, en outre, mesuré par le paiement de traites régulières, ce qui ne tient pas compte des emprunts occasionnels souscrits auprès de la famille ou des proches. Or nous avons pu noter que les proches font preuve d'une réelle solidarité économique. Presque un jeune sur trois reçoit de l'aide de personnes extérieures au ménage. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de préciser si cette aide se fait sous forme de prêt ou de don. Ajoutons que nos résultats s'appuient sur les déclarations des personnes interrogées. Celles-ci peuvent être soumises à ce qu'on appelle l'effet de désirabilité sociale, c'est-à-dire à la tendance qu'on a tous à vouloir se montrer sous son meilleur jour lorsqu'on est questionné sur ses pratiques. Il n'y a, toutefois, pas de raison de penser que les jeunes y seraient plus sensibles que leurs aînés. En ce sens, la comparaison entre les jeunes et leurs aînés conserve tout son sens,

d'autant plus que cette analyse permet de revenir sur un certain nombre de préjugés et de constats alarmistes concernant le comportement économique de la jeunesse suisse.

### Des jeunes gens responsables économiquement

Si ce n'est quelques différences liées au revenu moindre des jeunes filles, on ne note pas de différences notables entre les hommes et les femmes. Malgré des revenus plus modestes, les jeunes ne semblent pas s'endetter davantage que leurs aînés. Loin de l'image consumériste qu'on leur colle parfois, les jeunes semblent privilégier la simplicité plus ou moins volontaire ou l'aide de proches plutôt que de recourir à des petits crédits. En ce sens, les prévisions alarmistes doivent être revues à la baisse. S'ils ont un style de consommation différent (notamment en privilégiant les sorties au restaurant plutôt que l'achat d'une automobile), il n'en reste pas moins que les jeunes s'avèrent aussi capables que leurs aînés d'assumer leurs responsabilités financières. Ils arrivent également à épargner et ils sont peu nombreux à recourir à des achats à crédit. Lorsque c'est le cas, c'est généralement le fait de jeunes qui ont une activité professionnelle et des revenus suffisants pour en assumer le remboursement.

### Qu'en est-il alors de l'éducation financière à l'école?

Le portrait général que nous dressons montre que l'ensemble des jeunes semble avoir acquis les compétences financières suffisantes pour gérer de manière adéquate leurs revenus et leurs dépenses. Ce constat ne remet pas pour autant en question la nécessité d'une éducation financière à l'école. Par exemple, le fait que les compétences économiques soient acquises essentiellement hors des établissements scolaires signifie que les jeunes ne sont pas égaux face à cet apprentissage, notamment parce que tous ne bénéficient pas d'un milieu qui dispense le même type et la même qualité de connaissances. L'école pourrait ainsi intervenir en favorisant l'égalité des chances dans l'accès aux compétences financières. En outre, il n'en demeure pas moins qu'il existe des jeunes en difficulté financière dont on ignore à peu près tout. Il semble essentiel de mieux connaître cette population afin de cibler des actions qui soient appropriées à leur situation. ■

Encadré 3

#### Bibliographie

- Hieber A., Probst B. et Wüthrich S., «Faut-il une stratégie nationale pour l'enseignement des questions financières dans les écoles?» *La Vie économique*, 6-2011, pp. 61–65.
- Intrum Justitia, *Endettement chez les jeunes*, 2004. Internet: [www.my-money.ch/cms.cfm/s\\_page/68670/mItem/200780](http://www.my-money.ch/cms.cfm/s_page/68670/mItem/200780).
- Manz M., «Rôle et évolution internationale de l'éducation financière», *La Vie économique*, 6-2011, pp. 57–60.
- OCDE, *Pour une meilleure éducation financière: enjeux et initiatives*, Publications de l'OCDE, 2005.
- Streuli E., *Verschuldung junger Erwachsener – Zusammenfassung wichtiger Ergebnisse*, Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit. Bâle, 2007.
- Streuli E., Steiner O., Mattes C. et Shenton F., *Eigenes Geld und fremdes Geld – Jugendliche zwischen finanzieller Abhängigkeit und Mündigkeit*, Bâle, 2008, Gesowip.